

Le libre quart d'heure de lecture

Bilan sur une première année de mise en œuvre dans les établissements

Jean Michel Wavelet, IA-IPR Référent académique « Le libre quart d'heure de lecture »,
académie Nancy-Metz

Ce dispositif consiste à mettre en place une pause quotidienne silencieuse consacrée à la lecture, dans le respect de règles qui garantissent son efficacité et sa pérennité. Impulsé avec la complicité de partenaires, ce dispositif repose sur la seule logique de l'engagement collectif.

1. Quelques réflexions autour de « Le libre quart d'heure de lecture »

Entrer en lecture

La lecture régulière, individuelle, partagée, lente et brève fait entrer subrepticement les élèves dans le monde des livres. Étrangers à ce monde-là, ils ont besoin d'en réduire la part de mystère, d'en domestiquer l'usage. « Le livre ne vient pas vous trouver. » constatait Gaston Bachelard en 1949 dans une communication radiophonique portant sur la radio et la possibilité de rêverie. On ne côtoie pas l'univers des livres, on y entre ou on reste dehors. Selon Marielle Macé, *Façons de lire, manières d'être*, Gallimard, les livres sont « des maisons qu'on essaie d'habiter ». Le principe de *silence, on lit !* est de permettre à tous d'y domicilier de manière durable. **La maison des livres offre l'hospitalité à chacun. Elle est destinée à tous et tous les jours, à condition d'en faciliter l'accès.**

Vivre l'expérience du livre

Pour vaincre cette étrangeté, qui fait souvent si peur à l'élève confronté à l'exigence d'une vie mise entre parenthèses, rien de telle qu'une **expérience répétée qui transforme une inquiétude en habitude**, rien de telle qu'une expérience partagée qui meut une solitude en une occupation commune. On articule le choix individuel du livre avec l'activité lexicale et conversationnelle collectives. Le clivage entre les « intellos » et les autres s'efface à mesure que se construit l'acculturation.

Partager la lecture

Pour appréhender l'épreuve du livre, il faut partager en rassemblant la communauté. On pratique en sympathie avec les élèves et en conversant autour de ce support qui vous met à distance. Il faut accepter que la compréhension de l'autre ne vienne pas de soi, que la familiarisation avec une certaine altérité n'advienne que par le partage. Il faut accepter de ne pas comprendre et de se laisser surprendre. On construit ainsi **une fraternité du livre** en fabriquant du commun. Adultes et enfants communient en un même élan dans l'aventure livresque. La prescription collective devient libre adhésion à une valeur commune, celle de la culture. De même qu'en matière d'enseignement moral et civique, il ne saurait exister de hiatus entre ce que l'on fait et ce que l'on dit, en matière de lecture, tout le monde s'y met, du cuisinier au professeur, du personnel de service au CPE. Le partage culturel fait corps avec la cohérence éducative et contribue au quotidien à nourrir le **parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)**.

Partager la détente culturelle

Expérience singulière donc, *Le libre quart d'heure de lecture* n'a pas pour seule vertu d'initier et d'accoutumer à la lecture plaisir, elle fait naître la faculté de penser par soi-même, elle contribue au développement de sa propre conscience et édifie l'esprit. En vivant en lecture, l'élève agit librement, consciemment et délibérément. En rompant avec les pesanteurs du quotidien, le silence suspend l'agitation des corps, le brouhaha des conversations et la dispersion des outils technologiques. Le silence rassemble, libère la réflexion et s'affranchit d'un ordre externe qui engendre bien des

inerties. La répétition de cette parenthèse intérieure crée un rythme interne rassurant et relaxant. La lecture œuvre en faveur du **parcours santé**. Elle favorise la mise en œuvre d'un **climat scolaire** serein en renforçant le sentiment d'appartenance à l'établissement. En instaurant la lecture dans un moment privilégié et sur un temps bref et intense, on installe **un rituel** apaisant et **des repères** quotidiens, de nature à libérer du stress et à détendre les esprits.

2. Éléments de mise en œuvre

Démarche possible en 5 étapes en école ou en établissement

1. Élaboration du projet

Présentation d'un pré-projet à enrichir en conseil des maîtres ou conseil pédagogique. Constitution d'une petite équipe avec un coordinateur du projet. Rapprochement avec les partenaires potentiels : la médiathèque ou la bibliothèque le réseau des libraires pour les ressources et la venue d'écrivains ; les associations et en particulier l'association « silence on lit ! » pour les aides et la rencontre d'écrivains et les collectivités pour les ressources.

2. Présentation du projet : réunion des parents. Il s'agira de les impliquer au mieux dans le projet.

3. Validation du projet, en conseil d'école ou CA (convention avec une association, médiathèque, élus...).

4. Mise en place

Présentation aux élèves

Lecture de la charte (soit de l'association silence, on lit, soit élaborée par l'école ou l'établissement) :

- tous les jours à la même heure ;

- Lecture de textes littéraires (romans, théâtre, poésie, BD,) de préférence des fictions ou des essais de la langue de son choix. Pas de lecture sur tablette et smartphone ; pas de magazines, de journaux, de livres scolaires ; pas de propagande (commerciale, politique, religieuse) ni de pornographie.

Variante : pour les petits, ce sont les adultes qui lisent aux enfants. Nécessité d'une offre diversifiée pour les petits lecteurs.

Organisation des emprunts au CDI / échanges de livres (arbres à livres, bibliothèques solidaires,...).

Prévoir un moment de lecture (15 minutes) et un moment d'échanges.

3. Quelques éléments d'évaluation sur la mise en œuvre dans l'académie Nancy-Metz

La mise en œuvre de cette initiative, suscitée par madame la Rectrice, lors des réunions de rentrées, a trouvé un écho favorable auprès des établissements. Certaines écoles et certains établissements l'avaient déjà envisagée et ont été confortés dans leur projet. Au-delà, ce déploiement s'appuie en grande partie sur l'intuition des pédagogues qui savent qu'il n'y a pas de mise en lecture sans création d'événements qui y incitent. Ainsi constate-t-on dans les CDI un taux d'usagers et d'emprunteurs qui tournent autour de 25 % avec une tendance naturelle à une régression de la 6ème à la 3ème et de la seconde à la terminale. Or seuls les événements et animations autour du livre inversent ces courbes. De fait, l'extension progressive du dispositif à un ensemble important d'écoles (30 % au moins), de collèges (30% au moins) et de lycées (20%) relève non de l'injonction, mais d'une propagation. Néanmoins, le rôle des "cadres de proximité" (IEN, IA-IPR et DASEN) se révèle aussi déterminant pour faciliter et amplifier cette propagation bénéfique. On note l'intervention forte des conseillers pédagogiques et IEN pour accompagner les équipes.

Une enquête rapide a été conduite en date du 15 mai 2018 auprès des 236 porteurs de projets. Nous avons au 5 juin (le retour était prévu pour le 31 mai) 142 retours, soit de l'ordre de 60 %. Cinq questions étaient posées.

1. Quelle(s) éventuelle(s) modification(s) avez-vous apporté au projet initial ?

Seuls deux projets ont été abandonnés en raison de l'implication insuffisante des équipes. Les projets ont évolué en modulant :

- le temps de lecture (de dix à quinze minutes)
- la fréquence de l'opération (journalière ou à une moindre fréquence) de systématique à plus ponctuelle
- la plage horaire retenue (début/fin de séquence, récréation, pause méridienne, semaine avant les vacances scolaires)
- l'organisation (périodicité de quatre à sept semaines, une partie seulement de l'année, créneau horaire évolutif...) afin de favoriser la participation de toutes les disciplines, d'éviter d'impacter toujours l(a)es même(s) discipline(s)

2. Quels effets la mise en œuvre de ce projet a-t-il eu sur le climat scolaire ?

Un certain nombre de constats reviennent très majoritairement :

- Le temps de classe qui suite la lecture est plus calme, posé (retour après la pause méridienne par exemple) ;
- les élèves entrent volontiers dans l'activité (parlent de leurs lectures) ;
- les élèves sont volontaires, demandeurs, cela suscite des échanges ;
- les pauses silencieuses seraient beaucoup plus difficiles à obtenir dans un autre contexte ;
- une meilleure concentration ;
- un intérêt pour cette « ritualisation » qui fédère, rapproche (adultes/élèves) autour d'un projet collectif ;
- des réticences de certains élèves ou niveaux (troisième).

3. Quels effets la mise en œuvre de ce projet a-t-il eu sur les pratiques de lecture (croissance du nombre de lecteurs, croissance des pratiques, compétences de lecture ...) ?

Constats partagés :

- regain d'intérêt pour l'objet livre par rapport au numérique, au téléphone portable ;
- intérêt pour d'autres genres littéraires, d'autres formats ;
- émulation entre élèves avec des échanges ;
- entrée en lecture pour des non lecteurs ;
- accueil plus favorable aux œuvres proposées à l'étude en cours de français ;
- augmentation variable de la fréquentation du CDI et du nombre des prêts (bémol « temps de prêt allongé ») ;
- des réflexes pour certains élèves : prendre un livre à la fin d'une activité ou à la maison.

3. Quelles suites pensez-vous donner au projet ?

- Reconduction pour la très grande majorité des établissements avec des modalités de mise en œuvre très différentes, adaptées au contexte et aux contraintes de chacun ;
- Amplification : pour un nombre significatif d'établissements, un élargissement à plusieurs niveaux voire une généralisation ;
- Autour de ce rendez-vous ritualisé, développement d'actions satellites comme l'installation d'un box à l'extérieur du CDI avec un système de prêt, un projet aux beaux jours de jardin lecture, la mise à disposition d'une cabane à livres, un chariot mobile, un club lecture plaisir, des animations autour de semaines thématiques ;
- Point à améliorer : impliquer davantage les personnels et les parents.

Conclusion

La plupart des écoles et des établissements se sont appropriés le projet et l'ont fait vivre en y apportant leur propre contribution quitte à modifier le cadre initial. Des variables contextuelles aussi différentes que la taille de l'établissement, les publics, les us et coutumes, les locaux et la qualité des ressources humaines sont intervenues pour personnaliser les projets.

La volonté manifeste de pérenniser le projet dans la plupart des cas est significative de son indéniable succès. Les effets sur le climat scolaire, sur les capacités cognitives, sur l'appétence de lecture et les compétences de lecteur sont à l'origine de ce choix. La nouveauté de l'opération qui change de la routine pédagogique a un effet salvateur et le cadre ponctuel et régulier de l'événement possède un format plus en phase avec les besoins des élèves.

Néanmoins, la réponse accordée au lecteur fragile mérite une attention redoublée. Le travail de médiation sous toutes ses formes, la diversification des ressources et l'enrichissement des animations permettront sans doute de soutenir ce public qui attend beaucoup de l'école.